GESTIONNAIRE D'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE EN LIVRADOIS-FOREZ VELAY

Délibération : 25_14
Folio :

Délibération du Comité Syndical

Séance du 17 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin à 18 h, se sont réunis dans la salle de la justice de paix de la commune d'Arlanc, les membres du comité syndical du Syndicat ferroviaire Livradois-Forez, sous la présidence de M. Jean-Benoît Girodet.

Date d'envoi de la convocation : 12 juin 2025
Membre en exercices :25
Membre présent : 13
Procuration : 3
Nombres de voix : 16
Secrétaire de séance : Roland GOBET

Membres présents : Hervé BEAL, Bernard BRIGNON, Philippe RITTER, Jean-Benoît GIRODET, Roland GOBET, Philippe MEYZONET, Gilbert MEYSSONNIER, André PRISSET, Roland CHALENDAR, Patrick DELFERRIERE, Arnaud PROVENCHERE, Jean-Marie HERNANDEZ, Jean SAVINEL.

Pouvoirs : Corinne CONCALVES à Jean-Benoît GIRODET, Guy GORBINET à Jean SAVINEL, Jean Loui DERBIAS à Roland CHALENDAR.

Création poste Catégorie B- chargé de mission

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.313-1 et suivants ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu le tableau des effectifs du syndicat ;
Considérant les besoins de renforcement des actions de développement du syndicat dans le cadre de ses missions statutaires ;
Considérant la nécessité de créer un poste pour assurer des missions de développement territorial, de recherche de partenariats et de gestion de projets,

Le président propose créer, un poste de chargé(e) de mission développement, relevant de la **catégorie B**, cadre d'emplois des **rédacteurs territoriaux** , à temps **complet** en CDD
Ce poste aura pour missions principales :
Etude développement Ferromobile dans la vallée de la dore.
Relance du fret ferroviaire entre les papeteries de Giroux et la Celta à Courpière
Développement de la ligne touristique

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le comité syndical :

- Approuve la création d'un poste

Maison du Parc - Le Bourg – 63880 SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT
https://reseau-ferre-livradois-forez-velay.fr/

- Charge le président du recrutement
- Autorise le président à remplir et signer tous les documents utiles

Le secrétaire de séance
Roland GOBET

Le président,
Jean-Benoît GIRODET

Transmis en sous-préfecture le : 01.04.2025.

Publié le : 02.04.2025.

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Maison du Parc - Le Bourg – 63880 SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT
https://reseau-ferre-livradois-forez-velay.fr/